

#### Saint-Jean-Port-Joli, le 21 septembre 2022

**OBJET : Participation au 28ème événement provincial de sculpture sur neige de Saint-Jean-Port-Joli du 17 au 19 février 2023.**

Cher(ère)s sculpteur(e)s,

Le comité organisateur de la Fête d’hiver de Saint-Jean-Port-Joli recrute actuellement des artistes pour le volet relève de la compétition de sculpture sur neige et nous avons le plaisir de vous transmettre, par la présente, la documentation et les informations pertinentes à l’inscription pour l’édition 2023.

En février prochain, la communauté de Saint-Jean-Port-Joli présentera la 28ème édition de la Fête d’hiver. Notre concours de sculpture sur neige inclura **2 volets, celui de la *relève* au niveau des écoles secondaires de la province (niveaux 1 à 5) et le volet *provincial*.**

Nous espérons que vous serez intéressés par cette expérience enrichissante et que l’on aura le plaisir de vous compter parmi nous pour cette belle fête. Notez que la date limite pour nous expédier votre bulletin d’inscription d’équipe accompagné des pièces justificatives nécessaires est le **17 novembre 2022.**

Le comité de sélection qui choisira les équipes retenues vous fera connaître sa décision au plus tard le **1er décembre 2022**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

**Sylvie Bélanger** Responsable du volet relève 260 A rue Caron

Saint-Jean-Port-Joli (Québec) Canada G0R 3G0 Cellulaire : (418) 571-3082

Courriel : [fete.sjpj.hiver@gmail.com](mailto:fetehiverrecrutement@globetrotter.net)



ÉVÉNEMENT PROVINCIAL **DE SCULPTURE SUR NEIGE SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

# 28ème édition

**Du 17 au 19 février 2023**

Informations et inscription

**Sylvie Bélanger** Responsable du volet relève 260 A rue Caron

Saint-Jean-Port-Joli (Québec) Canada G0R 3G0 Cellulaire : (418) 571-3082

Courriel : [fete.sjpj.hiver@gmail.com](mailto:fetehiverrecrutement@globetrotter.net)

TABLE DES MATIÈRES

Volet Relève

## Dates de l’événement

1. Modalités
   1. Inscription
   2. Accueil
   3. Séjour
      1. Arrivée/ départ
      2. Logement/repas
   4. Transport
   5. Dépenses personnelles
2. Règlements de l’événement
   1. Critère d’admissibilité
   2. Exécution de l’œuvre
      1. Bloc de neige
      2. Œuvre-conception
      3. Œuvre-exécution
   3. Matériel
   4. Critères du jury
   5. Litiges
3. Finalisation du projet (œuvres non terminées)
4. Mentions et Bourses
5. Dossier d’inscription

#### DATES DE L’ÉVÉNEMENT

L'événement provincial de sculpture sur neige tenu dans le cadre de la Fête d’hiver de Saint-Jean-Port-Joli aura lieu du 17 au 19 février 2023.

#### MODALITÉS

2.1 ***Inscription***

Pour vous inscrire vous devez :

* + Remplir la fiche d’identification des membres de l’équipe et y joindre les documents demandés ;
  + Présenter votre projet (croquis de l’œuvre, titre et texte explicatif)

Il est entendu que certaines modifications **mineures** peuvent être apportées au projet initial et doivent être soumis au comité organisateur et ce, au plus tard, ***lors de la réunion***

##### *d’information qui aura lieu le vendredi 17 février 2023 à 10h00 AM;*

* + Remplir et signer la feuille de déclaration.

Vous devez nous faire parvenir votre inscription avant **le 17 novembre 2022**.

##### *Accueil*

Dès votre arrivée à Saint-Jean-Port-Joli, un service d'hôte/hôtesse ainsi que les membres du comité organisateur seront disponibles pour vous accompagner et ce, tout au long de votre séjour.

##### *Séjour*

* + 1. **Arrivée /départ**

L’arrivée est prévue pour le vendredi 17 février 2023 à 10h00 et le départ peut se faire dès la fin de la remise des prix le dimanche en fin d’après-midi.

#### Hébergement/Repas

L’organisation assure l’hébergement de chaque équipe de sculpteurs (3 étudiants et un professeur) pour les 17 et 18 février 2023.

Durant l’événement de sculpture, un montant forfaitaire, sous forme de cartes repas (pourboires ne sont pas inclus), sera remis aux équipes pour les déjeuners, les dîners et les soupers. Seuls les sculpteurs participants (3 par équipe) et le professeur bénéficieront de la gratuité d’hébergement et de cartes repas.

##### *Transport*

Le comité organisateur accorde également un montant forfaitaire pour les équipes demeurant à plus de 100 km qui vous sera remis le vendredi 17 février 2023. Notez que la distance sera établie à partir de l’adresse de l’école jusqu’au site de la Fête d’hiver au Parc des Trois-Bérets.

##### *Dépenses personnelles*

Tous services autres que ceux spécifiés dans les présents règlements (ex : pourboires, service aux chambres, service de bar, boissons alcoolisées, etc.) devront être acquittés par les sculpteurs avant leur départ.

##### *Responsabilité de l'accompagnateur*

L'accompagnateur, adulte, est responsable des élèves pendant le transport, les repas, les couchers et pendant toute l'exécution de l'œuvre.

#### RÈGLEMENTS DE L’ÉVÉNEMENT

Les règlements décrits ci-dessous prévaudront lors de l'événement provincial de sculpture sur neige 2023 de Saint-Jean-Port-Joli, avec la possibilité d’être amendés lors de la réunion d’information prévue vendredi le **17 février 2023 à 10h00**. Ces amendements devront toutefois être signés pour toutes les équipes participantes.

##### 3.1 *Critères d’admissibilité*

Les membres de l'équipe doivent être inscrits à temps complet à l’un des 5 niveaux secondaires dans l'institution qu'ils représentent.

Lors de l'inscription, chaque équipe indique le nom des trois (3) membres qui la composent et d'un accompagnateur (capitaine).

La fiche IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE, jointe à la fin de ce document, sert à cet effet.

Le capitaine doit nécessairement être un membre du personnel de l'école représentée et il doit procéder à la supervision de l'évolution de l'œuvre **sans** sa participation directe (ne peut sculpter sur le bloc).

Seuls les trois (3) élèves inscrits peuvent participer à la réalisation de l'œuvre; tout changement d'équipier avant le début des travaux doit être signifié au comité organisateur. En cas de désistement de l'un des élèves après le début des travaux, l'équipe continue avec les élèves qui restent et ne peut compléter sa formation par l'ajout d'une recrue.

##### 3.2 *Exécution de l’œuvre*

L’équipe devra réaliser son projet à l’intérieur de la période prévue à cet effet, soit du vendredi 17 février à 11h00 au dimanche 19 février à 12h00. L’œuvre sera considérée comme étant terminée le dimanche 19 février à 12h00. Le jury circulera alors sur le site et les artistes qui le voudront auront cinq minutes pour échanger avec les membres du jury. Les artistes pourront également alors remettre au jury, s’ils le jugent nécessaire, un texte explicatif de leur œuvre d’une longueur maximale d’une demie (1/2) page de 8,5’’ x 11’’, rédigé en français.

#### Bloc de neige

Chaque équipe disposera d’un bloc de neige en prisme (48 x 42 x 8 pieds). L ’aire de

travail (bloc) de chaque équipe sera déterminée au hasard lors de la réunion

d’information prévue le 17 février 2023 à 10h00. Advenant l’absence d’une équipe lors de cette réunion, le comité organisateur procèdera à la pige pour cette équipe.

#### Oeuvre-conception

Lors de son inscription, chaque équipe doit présenter une esquisse, une photo de maquette, un dessin ordinateur ou un dessin de perspective de leur projet sur la feuille jointe à la fin du présent document. Il est entendu que des modifications **mineures** peuvent être apportées au projet initial. Cependant, tout changement au projet doit être soumis au comité organisateur au plus tard à la réunion d’information du vendredi 17 février 2023. **N.B. Lors de la sélection, l’esquisse sera prise en considération (propreté).**

#### N.B. Une attention particulière sera accordée à l’originalité et aux œuvres

**«marquantes» des autres compétitions du genre dans la province lorsque viendra le temps de sélectionner les équipes pour la compétition.**

* + 1. **Œuvre-exécution**

L’utilisation maximale du bloc de neige dans la masse et dans le volume est requise ; le volume de l’œuvre terminée ne doit pas excéder le volume initial. Le bloc de neige doit être sculpté dans son ensemble à la manière d’un ‘’ronde-bosse’’, et non d’un bas-relief, sur les quatre faces. Le seul matériau permis est la neige. Notez que les

colorants et l’eau ne sont pas autorisés.

Aucune structure de soutien ne sera autorisée dans l’œuvre finale. L’espace utilisé au sol doit toujours permettre aux appareils de nettoyage de passer entre les œuvres. En cas de litige, le comité organisateur avisera.

Les œuvres peuvent êtres monolithiques (formées d’un seul bloc) ou d’éléments séparés qui ne doivent pas excéder 3 mètres (10 pieds) du centre du bloc initial. Cependant, vous devez informer le comité organisateur de votre intention de créer une œuvre hétéroclite lors de la réunion du 17 février 2023.

**Important** : *La nuit des longs couteaux* : exceptionnellement, dans la nuit du samedi au dimanche, les équipes seront autorisées à travailler sur leur œuvre.

3.3 ***Matériel / service***

1. Le comité fournit à chaque équipe une pelle et une échelle.
2. Un ensemble d’échafaud sera mis à la disposition des équipes participantes dès la première journée de compétition.
3. Un service de déblaiement avec une machinerie sera assuré. Lors de vos départs (repas, pauses, etc.), nous vous saurions gré de rapatrier tous vos outils et votre échelle près de votre panneau d’affichage.
4. L’utilisation de tout instrument électrique, produisant une flamme, hydraulique ou mécanique (ex : scie mécanique) est formellement interdite.
5. L’utilisation de tout instrument additionnel doit être approuvée par le comité organisateur au préalable.
6. Il est fortement suggéré d’apporter une rallonge supplémentaire afin de pouvoir déplacer l’éclairage durant la compétition.

##### 3.4 *Critère du jury et des artistes*

Les critères d’évaluation sont les suivants :

CRÉATIVITÉ 35%

* + Originalité dans le développement du thème.**1**
  + L’équilibre des masses et des volumes, des pleins et des vides.
  + Le défi de réalisation.

TECHNIQUE 35%

* + Respect du projet présenté.
  + Respect de la matière (neige et température).
  + Utilisation maximale du cylindre.
  + Technique de la taille directe.

INTENTION DU MESSAGE 20%

* + Titre de l’œuvre
  + Développement du thème1
  + Compréhension du thème1

.

RESPECT DE LA FORME 10%

* + Percevoir la forme cylindrique dans son projet.

**1Thème :** La Fête d’Hiver ne suggère aucun thème dans les critères du jury. Le thème représente le lien entre le titre, l’explication de la pièce et l’œuvre.

3.5 ***Litige***

Tous les litiges découlant des règlements énumérés ci-haut, tant dans l’interprétation que dans l’application, seront résolus par le comité organisateur.

#### FINALISATION DU PROJET (ŒUVRES NON TERMINÉES)

Advenant un bris majeur ou l’impossibilité de terminer de façon sécuritaire votre projet initial, il vous sera possible de poursuivre votre travail hors concours, en modifiant l’œuvre au grand plaisir du public.

#### MENTIONS, PRIX ET BOURSES

Prix du jury 1ère place : 2**00 $**

Prix du jury 2e place **: 100 $**

Prix des artistes 1ère place : **200 $**

Prix des artistes 2e place **: 100 $**

Mention du public : **Certificat des gagnants**

Il y aura une **bourse d’études** d’un montant de **500 $** qui sera remise au hasard parmi les participants des équipes de la relève lors de l’activité de clôture du dimanche 19 février 2023.

#### DOSSIER D’INSCRIPTION

Vous devez retourner le dossier d’inscription par courriel ou par la poste **avant le 17 novembre 2022.**

**Sylvie Bélanger** Responsable du volet relève 260 A rue Caron

Saint-Jean-Port-Joli (Québec) Canada G0R 3G0 Cellulaire : (418) 571-3082

Courriel : [fete.sjpj.hiver@gmail.com](mailto:fetehiverrecrutement@globetrotter.net)

#### AVIS IMPORTANT

Ce document vous informe des principaux règlements de l'événement et le dossier d’inscription ci-joint ne constitue pas une confirmation de l’acceptation de votre candidature. Un jury délibérera et vous serez informés par écrit de la décision finale avant le 1 décembre 2022.

N.B. S’il vous est impossible de participer à l’événement, pourriez-vous transmettre ce document à des ami(e)s sculpteur(e)s ?

Merci de votre collaboration.



#### ÉVÉNEMENT DE SCULPTURE SUR NEIGE

**FÊTE D’HIVER - SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

**IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L’ÉQUIPE**

ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES SVP

**ÉCOLE REPRÉSENTÉE :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **ENSEIGNANT** | | | | |
| Nom *:* | Prénom : | | | |
| Adresse : | | | | Code postal : |
| Tél : ( ) | | | Date de naissance : | |
|  | | Courriel : | | |
|  | | Sexe : | | |
| Personne à joindre en cas d’urgence : | | Téléphone de la personne à joindre : | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **ÉTUDIANT** | | | | |
| Nom *:* | Prénom : | | | |
| Adresse : | | | | Code postal : |
| Tél : ( ) | | | Date de naissance : | |
|  | | Courriel : | | |
|  | | Sexe : | | |
| Personne à joindre en cas d’urgence : | | Téléphone de la personne à joindre : | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **ÉTUDIANT** | | | | |
| Nom *:* | Prénom : | | | |
| Adresse : | | | | Code postal : |
| Tél : ( ) | | | Date de naissance : | |
|  | | Courriel : | | |
|  | | Sexe : | | |
| Personne à joindre en cas d’urgence : | | Téléphone de la personne à joindre : | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **ÉTUDIANT** | | | | |
| Nom *:* | Prénom : | | | |
| Adresse : | | | | Code postal : |
| Tél : ( ) | | | Date de naissance : | |
|  | | Courriel : | | |
|  | | Sexe : | | |
| Personne à joindre en cas d’urgence : | | Téléphone de la personne à joindre : | | |

**DÉCLARATION**

* + Je déclare accepter toutes les conditions du règlement. Toute infraction à ce règlement conduira à la disqualification de l’équipe.
  + Je déclare n’avoir jamais réalisé ce projet en neige.
  + J’autorise le comité organisateur de l'événement à utiliser, à titre gracieux, les photos de l’œuvre et/ou de l’équipe pour toute publication ou publicité.
  + Je joins un ou des croquis ainsi qu’un court texte explicatif de la thématique du projet de sculpture.

Nom de l’enseignant Signature

### ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES SVP

#### TITRE DU PROJET DE SCULPTURE :

**TEXTE EXPLICATIF :**

**IMPORTANT**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM EN LETTRES MOULÉES** | **SIGNATURE** | **DATE** |
| Enseignant : |  |  |
| Étudiant : |  |  |
| Étudiant : |  |  |
| Étudiant : |  |  |

**Note** : Si votre équipe est sélectionnée, le croquis ci-joint sera utilisé publiquement. L’état de l’esquisse sera donc pris en considération au moment de la sélection (propreté, clarté, etc.).

#### VOTRE INSCRIPTION DOIT NOUS ÊTRE TRANSMISE AVANT LE 17 NOVEMBRE 2022, PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE À :

[**fete.sjpj.hiver@gmail.com**](mailto:fete.sjpj.hiver@gmail.com)

**Fête d’hiver de St-Jean-Port-Joli**

Mme Sylvie Bélanger, responsable du volet relève 260-A, rue Caron

Saint-Jean Port-Joli, Québec, Canada G0R 3G0

**Téléphone : 418 571-3082**

**ESQUISSE**